



Droits des enfants en cas de remariage de leur père

Par **brigitte**, le **03/01/2009** à **15:23**

Séparé du père de mes enfants, celui-ci va se marier prochainement. Au cas où il viendrait à décéder est-ce que ce sont nos enfants qui hériteront en priorité ou bien sa nouvelle femme qui a elle-même un enfant d'un premier mariage.

En résumé quels sont les droits de mes enfants par rapport au mariage de leur père ?

Merci infiniment de me répondre.

brigitte